



Touche pas à ma CCT Santé 21 !

Informations importantes à l'ensemble du personnel Soumis à la CCT Santé 21

Chères et chers collègues,

Depuis le printemps 2019, les discussions en vue du renouvellement de la CCT Santé 21 butent sur les revendications des employeurs. **Flexibilisation du temps de travail ; suppression de certaines indemnités et de l'échelon automatique sont les risques qui planent sur nous pour les prochaines années.**

Des négociations sous l'égide du chef du département des finances et de la santé, Laurent Kurth, ont lieu jusqu'à fin septembre.

C'est pourquoi il est crucial que vous assistiez à l'assemblée afin que nous puissions ensemble décider des positions à adopter :

Assemblée extraordinaire

Mardi 24 août 20h

En présentiel :

Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds

Ou par Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/82927954159>

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Etat des lieux
3. Présentation des proposition employeurs
4. Débat discussion
5. Prise de position (résolution)
6. Divers

Nous avons besoin de l'avis du plus grand nombre et de votre participation pour pouvoir défendre au mieux vos conditions de travail.

⇒ N'hésitez pas à transmettre ce flyer à vos collègues ⇐

Nous sommes à votre disposition si vous avez des questions, remarques ou suggestions :

Neuchatel@ssp-vpod.ch / info@asi-neju.ch